

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/2890(DEA)
Règles relatives aux établissements détenant des animaux terrestres et aux couvoirs ainsi qu'à la traçabilité de certains animaux terrestres détenus et des œufs à couver	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Complétant <a href="#">2013/0136(COD)</a>	
Sujet	
3.10.04 Elevage et production animale	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	
3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité	